

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2019

---

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE - (N° 1882)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL60

présenté par

M. Gosselin, M. Breton, M. Ciotti, M. Huyghe, M. Kamardine, M. Masson, M. Pradié, M. Reda,  
M. Schellenberger et M. Viala

-----

### ARTICLE 25

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement porté par le Groupe LR propose de supprimer cet article qui limite les interventions sur les articles à un député par Groupe et un non inscrit pour 2 minutes.

Cet article est une grave atteinte au droit d'expression des députés et restreint les droits de l'opposition.